



Choisir l'UNSA, c'est Agir !

DRAHI
Le contrat de méfiance

Les salariés SFR seraient des machines à laver sous garantie (encore 1 an) !

Encore une sortie remarquée de notre actionnaire principal. Il a déclaré à des journalistes à New York : "On a donné une garantie sur l'emploi de 3 ans, donc il reste encore un an. C'est un peu comme chez Darty quand vous avez une garantie de trois ans. Au bout de trois ans la machine à laver tombe en panne on fait comment ? On paie. Ils savent qu'on est en sureffectif".



Ces propos inacceptables ne sont pas enclins à restaurer de la confiance et à motiver les salariés, mais cela est sans doute volontaire pour préparer les esprits aux prochaines étapes.

A cette occasion l'UNSA a réaffirmé à la direction son attachement au maintien de l'emploi et au respect des engagements pris.

La réalité est bien tout autre, vue de l'intérieur. L'arrêt des prestations externes a plutôt engendré de la surcharge de travail dans de nombreuses équipes. Le projet industriel vendu est-il réel ? En tout cas, il n'a pas permis d'enrayer la baisse du nombre de clients et ne produit pas les résultats financiers escomptés !

C'est bien pour cela que la Direction a été renouvelée, n'est ce pas ? Un PDV pour 1000 salariés a été annoncé par le Projet de transfert de la Distribution et ce n'est pas fini. On parle de plusieurs milliers de départs au niveau Groupe sans planning à date.

Abondement à 1000€

Le tribunal a dit OUI

Les syndicats via le CCE ont porté au Tribunal la question du respect des accords concernant le montant de l'abondement avant le rachat de SFR. Pour rappel la Direction avait plafonné l'abondement à 500€ malgré les engagements sociaux en vigueur. **Le tribunal par décision rendue le 21 juin 2016 condamne SFR à abonder les versements des salariés pour l'intéressement en 2015 dans la limite du plafond de 1 000 € bruts pour 2014/2015 ...** Pas d'appel à date de cette décision.

L'emploi et son maintien restent la préoccupation N°1 de l'UNSA

Intéressement 2016 : les performances passées préjugent des performances futures !

Notre actionnaire a affirmé qu'il n'aimait pas payer les salaires, mais apparemment il n'aime pas non plus payer l'intéressement, bref il n'aime pas payer ... sauf pour son cercle très restreint. Sans surprise, cet accord négocié au niveau Groupe pour 2016 fait la part belle uniquement aux indicateurs financiers et fixe des objectifs irréalistes. A compter de 2017 et 2018, sera introduit le Net Promoter Score (NPS), indicateur utilisé pour mesurer la capacité d'une marque à transformer ses clients en promoteurs. Les Organisations ont refusé en bloc sa mise en place dès 2016 !

	Rappel Intéressement 2015		Déclenchement 2016 Intéressement		Objectif 2016 Intéressement		Surperformance 2016 Intéressement	
	% Max	% réel	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
EBITDA ajusté en M€	2,00%	0,80%	3 831	1,665%	4 070	3,330%	4 477	4,995%
EBITDA ajusté - CAPEX en M€	2,00%	0,60%	1 715	1,665%	1 843	3,330%	2 027	4,995%
CA en M€	2,00%	0,00%	10 263	1,670%	10 925	3,340%	12 018	5,010%
TOTAL MAXIMUM	6,00%	1,40%	-	5,00%	-	10,00%	-	10% (*)

(*) En aucun cas la surperformance ne peut conduire à un taux d'intéressement supérieur à 10%

Malgré ces constats, l'UNSA a pris ses responsabilités et signé cet accord pour permettre aux salariés, de bénéficier d'un intéressement dans les années à venir.

Les résultats du 1^{er} Trimestre 2016 ne sont pas en ligne avec les prévisions !

- Chiffre d'Affaires : retard de 116M€
- L'Ebitda est en retard de 36M€
- L'Ebitda Ajusté - CAPEX : il est bon mais avec un retard de 70M€ de sur le budget

Des dividendes à foison pour les actionnaires et des miettes en guise d'intéressement pour les salariés ?

TAD En attendant une décision ferme sur son avenir on joue les prolongations...

En attendant de refaire le match, l'accord du TAD a été prolongé au 31/12/2016. La Direction a encore besoin de temps pour décider de son avenir. En effet, si accord il y a, il doit être négocié au niveau Groupe et donc généralisé. L'UNSA a réaffirmé la nécessité de pérenniser cet outil et est favorable à sa généralisation au niveau Groupe.

Nous attendons avec impatience la date de l'ouverture de cette négociation

Vos Centraux UNSA

- Fabrice PRADAS (DSC) 06 17 34 55 08
- Isabelle GERANT-SPARACIA (DSCA) 06 09 10 20 12
- Philippe FEHRE (DSCA) 06 28 09 94 22
- Thierry SERNA (DSCA) 06 28 09 85 96



drahi@unsa.com



drahi.com



drahi.com



www.unsa.com